

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**LES CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRE VICTIMES DE PROFILAGE À  
L'ASSURANCE-EMPLOI**

Montréal, le 29 août 2023 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) dénonce le fait que les chauffeurs d'autobus scolaire n'aient pas encore reçu leurs prestations d'assurance-emploi de tout l'été, victimes d'un profilage de la part de l'appareil de Service Canada. Suivant vraisemblablement des directives à cet égard, les fonctionnaires émettent des doutes sur le droit aux prestations de ces travailleurs et travailleuses et retardent ainsi le versement de leurs prestations.

« Les chauffeurs d'autobus auxquels nous parlons n'ont pas reçu un sou depuis la fin de l'année scolaire, alors qu'ils ont un plein droit à l'assurance-emploi. Plusieurs, déjà en situation de précarité, ont dû s'endetter auprès de leurs proches et vivre des mois difficiles », a déclaré Gabriel Pelletier du Comité Chômage de Montréal, membre du CNC. « En pleine crise de l'inflation, c'est désolant. Le gouvernement de Justin Trudeau parle d'aider la population, mais semble prêt à vouloir faire des économies sur le dos des plus précaires en retournant à des stratagèmes de l'ère de Stephen Harper », a renchéri Pierre Céré, porte-parole du CNC.

Le CNC réclame l'arrêt immédiat de ce profilage et le versement en bonne et due forme des prestations.

« Après la crise des passeports et celle des délais administratifs à l'assurance-emploi, suivies des problèmes de toutes sortes dans l'organisation de Service Canada, c'est un autre malheureux épisode à ajouter au livre noir de Service Canada », a conclu Gabriel Pelletier.

-30-

**Source :**

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

**Informations :**

Gabriel Pelletier, Comité Chômage de Montréal : 514-708-8975

Courriel : [cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)